

Memento 6 juin

70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie

Guide pratique pour les déplacements (à la date du mercredi 14 mai)

Le 6 juin de 6h à 18h, le Calvados accueille le monde et s'organise en conséquence.
Le maximum est mis en œuvre pour perturber le moins possible la vie des habitants et pour limiter les contraintes.

A ce jour, seuls le collège et toutes les écoles de Ouistreham seront fermés le 6 juin, ainsi que les établissements privés de Bayeux.

Qu'est-ce qu'une ZCR (Zone de Circulation Régulée) ?

C'est une zone où la circulation routière est réservée aux riverains, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels. La ZCR mise en place à l'occasion du 70^e anniversaire du Débarquement ne sera activée que le 6 juin. Elle concerne 145 communes. Plus d'informations sur : www.calvados.gouv.fr/presentation-de-la-zone-de-a5255.html

Qui est concerné ?

- les résidents permanents et temporaires de la ZCR et leurs proches.
- Les **professionnels qui travaillent dans la ZCR**
- les acteurs de la vie économique et sociale au quotidien (salariés, professionnels de santé, services à la personne)

Comment circuler dans la ZCR ?

Pour circuler dans la ZCR le 6 juin, il faut faire une demande de stickage de véhicule auprès de la mairie, que l'on réside ou non dans la zone. **Seuls les véhicules munis d'un sticker délivré par les autorités seront autorisés à circuler dans la zone le 6 juin.** L'entrée dans la ZCR sera contrôlée par les forces de l'ordre toute la journée du 6 juin, la sortie de la zone sera libre.

Qui est concerné par le stickage ?

- les résidents permanents et temporaires de la ZCR
- les **professionnels qui travaillent dans la ZCR**

A qui s'adresser ?

A la **mairie** des communes concernées sur présentation :

- de la carte grise du ou des véhicules
- d'un justificatif de domiciliation

Exemple : J'habite à Caen et je travaille au collège de Creully : le collège fait la demande à la Mairie de Creully pour obtenir un stick pour ma voiture.

Quand les stickers seront-ils délivrés ?

En mairie : du 6 mai au 4 juin

Les axes routiers impactés

Le 6 juin, 3 axes seront **fermés** à la circulation pour assurer le transport des vétérans, de leurs proches, de la logistique et des délégations :

- l'axe Caen-Bayeux-Carentan (RN13)
 - . Caen vers Bayeux fermé de 6h à 18h
 - . Bayeux vers Carentan fermé de 6h à 14h30
- l'axe Caen-Ouistreham (RD514-RD515)
 - . Caen (porte d'Angleterre) vers Ouistreham fermé de 6h à 18h
 - . Ouistreham vers Caen fermé de 9h30 à 18h
 - itinéraire de déviation, D60 et D79
- le boulevard périphérique Nord de la porte de Bretagne à la porte de Paris (dans les deux sens) fermé de 10h à 18h.

D'autres axes départementaux connaîtront quelques perturbations en fonction des horaires des cérémonies et du passage des convois (voir les cartes).

Fonctionnement des transports en commun.

- La gare routière de Caen sera déplacée pour la journée avenue Pierre Mendès France.
- Les trains circuleront normalement.
- Les transports scolaires et les transports en commun fonctionneront. Des risques de perturbation sont néanmoins à prévoir.

Déviations et dispositif pour les poids-lourds.

Vendredi 6 juin, entre 6h et 20h dans le Calvados, interdiction de circuler pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes.

Attention : Eviter impérativement les livraisons de matériel ou de denrées alimentaires dans les établissements scolaires de la ZCR dans la journée du 6 juin.